

**La recherche financée dans la carrière de professeur : quelles conséquences pour les pratiques de recherche et les chercheurs à l'Université ?**

A pesquisa financiada na carreira de professor: quais são as consequências para as práticas de pesquisa e para os pesquisadores na Academia?

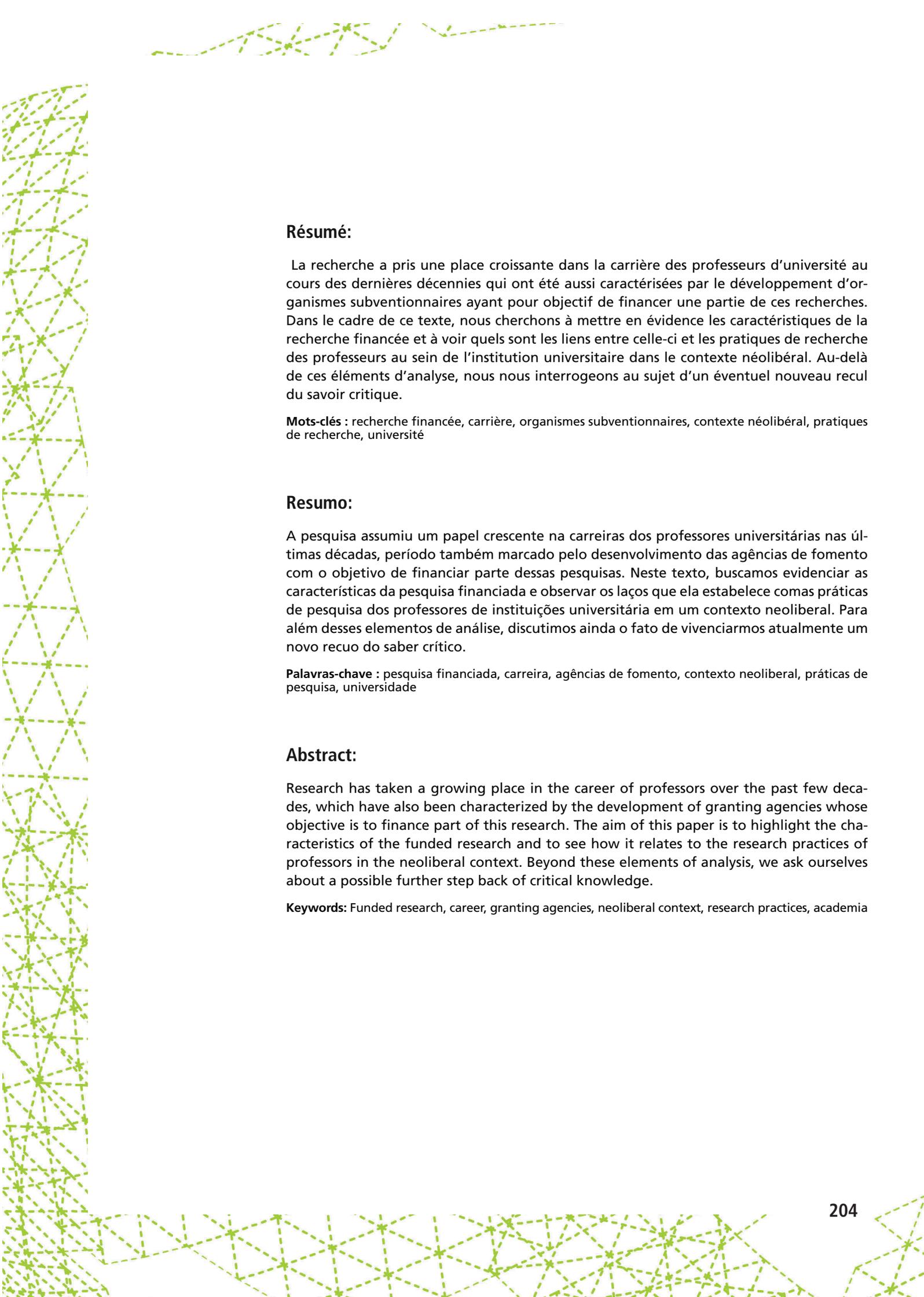
Research funded in the career of professor: what consequences for research practices and researchers in Academia?

**Éric George,**

Doutor em Comunicação (Canadá) e em Ciências da Informação e da Comunicação (França). Université du Québec à Montréal (UQAM), Montréal – Canadá.  
Contato: [george.eric@uqam.ca](mailto:george.eric@uqam.ca)

**Submetido em: 1/ 08/ 2016**

**Aceito em: 9/ 12/ 2016**



### Résumé:

La recherche a pris une place croissante dans la carrière des professeurs d'université au cours des dernières décennies qui ont été aussi caractérisées par le développement d'organismes subventionnaires ayant pour objectif de financer une partie de ces recherches. Dans le cadre de ce texte, nous cherchons à mettre en évidence les caractéristiques de la recherche financée et à voir quels sont les liens entre celle-ci et les pratiques de recherche des professeurs au sein de l'institution universitaire dans le contexte néolibéral. Au-delà de ces éléments d'analyse, nous nous interrogeons au sujet d'un éventuel nouveau recul du savoir critique.

**Mots-clés :** recherche financée, carrière, organismes subventionnaires, contexte néolibéral, pratiques de recherche, université

### Resumo:

A pesquisa assumiu um papel crescente na carreiras dos professores universitárias nas últimas décadas, período também marcado pelo desenvolvimento das agências de fomento com o objetivo de financiar parte dessas pesquisas. Neste texto, buscamos evidenciar as características da pesquisa financiada e observar os laços que ela estabelece com as práticas de pesquisa dos professores de instituições universitárias em um contexto neoliberal. Para além desses elementos de análise, discutimos ainda o fato de vivenciarmos atualmente um novo recuo do saber crítico.

**Palavras-chave :** pesquisa financiada, carreira, agências de fomento, contexto neoliberal, práticas de pesquisa, universidade

### Abstract:

Research has taken a growing place in the career of professors over the past few decades, which have also been characterized by the development of granting agencies whose objective is to finance part of this research. The aim of this paper is to highlight the characteristics of the funded research and to see how it relates to the research practices of professors in the neoliberal context. Beyond these elements of analysis, we ask ourselves about a possible further step back of critical knowledge.

**Keywords:** Funded research, career, granting agencies, neoliberal context, research practices, academia



Dans son ouvrage *Sur le marxisme occidental* (1977), Perry Anderson met l'accent sur le fait que suite à l'échec de la révolution allemande amorcée en octobre 1918 et qui s'achève avec l'avènement de la République de Weimar le 31 juillet suivant, il y a eu scission entre une pensée marxiste portée par les luttes sociales concrètes et une pensée qualifiée de "marxisme occidental" développée par des intellectuels critiques, à commencer par les membres de l'Institut de recherche sociale de Francfort. Certes, il est demeuré quelques auteurs, à commencer par Antonio Gramsci, qui ont fait des liens entre ces deux champs, mais ils ont plutôt constitué une exception. On peut même se demander si le fossé n'a pas continué à s'élargir au fil des décennies. Ainsi que l'écrit Fabien Granjon à propos de la situation actuelle :

Le lien organique avec le mouvement ouvrier/social s'avère généralement distendu et, sauf exception, les stratèges ont laissé la place aux philosophes, aux *social scientists* et à des intellectuels qui, pour la plupart, sont relativement éloignés d'un engagement politique pratique. À cette aune, les savoirs produits (dont les dividendes attendus se comptent d'abord en lignes de curriculum vitæ) traitent de plus en plus de domaines sans rapport direct avec la stratégie politique. Ils s'énoncent par ailleurs dans des langages souvent hermétiques, la plupart du temps inaccessibles à l'entendement de la majorité des acteurs de la critique sociale (GRANJON, 2013, p.15-16).

Dans le cadre de ce texte, notre propos vise à aller dans le même sens en envisageant même un nouvel approfondissement du divorce entre développement du savoir critique d'un côté et luttes sociales de l'autre, et ce dans un contexte caractérisé notamment par la place croissante prise par la recherche financée dans les universités. Notre propos sera en effet consacré au développement de ce type de recherches au Canada et au Québec<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il importe de distinguer le Québec du Canada pour deux raisons : d'une part, le système éducatif, de l'école primaire à l'enseignement supérieur est de juridiction provinciale. D'autre part, le Québec en tant que province (au sein de la fédération canadienne) a développé son propre appareil étatique, notamment en vue de son éventuelle accession à la souveraineté. Par conséquent, il existe à la fois un ministère chargé de la recherche au fédéral (Canada) et au provincial (Québec), tout comme il existe des organismes subventionnaires aux deux niveaux politiques. Nous y reviendrons évidemment dans le texte.

Pour ce faire, nous commencerons ce texte en précisant la place de la recherche dans les carrières des professeurs d'université. La suite sera consacrée aux caractéristiques de la recherche financée. Nous aurons pour objectif principal de distinguer les programmes qui sont développés selon des considérations qui dépendent uniquement ou principalement des décisions prises par les chercheurs eux-mêmes et ceux dont le déploiement est majoritairement dû à des considérations externes, relevant plutôt du champ politique. Enfin, nous verrons quelles conséquences ces enseignements sont susceptibles d'avoir sur les pratiques de recherche des professeurs d'université et sur la place de la réflexion critique dans nos institutions.

Pour conduire notre réflexion, nous avons mobilisé deux types de ressources. Premièrement, nous avons recensé plusieurs textes qui traitent de recherche financée au Canada et au Québec en portant notre attention d'une part sur les recherches dites "libres" et d'autre part sur les recherches dites "orientées". Deuxièmement, nous avons étudié des documents produits par les deux principaux organismes subventionnaires, responsables de la recherche financée en sciences humaines et



sociales, soit le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada et le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC). Lectrices et lecteurs pourront retrouver ces références bibliographiques à la fin du texte.

## La place croissante de la recherche dans les évaluations de carrière

L'université que nous connaissons au Canada et au Québec repose sur un modèle qui allie enseignement et recherche. La mise en place de ce modèle remonte au développement de l'Université de Berlin suite à la proposition de Wilhelm von Humboldt qui, au début du 19<sup>e</sup> siècle, pensait "possible de confier le développement des sciences aux seules universités, à condition de les organiser convenablement, et de se passer des académies" (HUMBOLDT apud FERRY et RENAUT, 1979, p. 326). Jusque-là, on estimait que donner des cours et faire de la science constituaient deux activités très différentes l'une de l'autre. Le changement est donc venu avec l'université prussienne qui, nous explique Yves Gingras, "avec ses séminaires de recherche et son diplôme de doctorat, visait à unir en une même personne et sous un même toit des pratiques jusque-là incarnées par des individus différents et des institutions distinctes (l'université pour l'enseignement, l'académie ou le laboratoire de recherche personnel pour la recherche)" (2003, p. 3). Depuis, ce modèle est devenu dominant tant en Amérique du Nord qu'en Europe. Il repose sur l'idée qu'au sein des universités, les recherches doivent permettre de renouveler le contenu des cours magistraux et des séminaires alors que les échanges prenant place dans le cadre de ces enseignements contribuent à développer chez les chercheurs de nouveaux questionnements et de nouvelles pistes de recherche.

2 À noter toutefois qu'une quatrième composante se dessine, à savoir le rayonnement national et international du chercheur, mais cette composante peut être liée à la composante recherche (collaborations diverses avec des collègues, participation à des colloques et congrès, rédaction de textes en collectif, etc.), à la composante enseignement (avec par exemple le fait de donner des cours et des séminaires en tant que professeur invité) et à la composante du service à la collectivité, par exemple en tant qu'organisateur d'un colloque ou responsable du comité éditorial d'une revue scientifique.

Dans les universités canadiennes, les évaluations de carrière se développent autour de quelques moments-clés : (1) le passage d'un poste menant à la permanence à un poste permanent, (2) le passage du statut de professeur adjoint à celui de professeur agrégé (les deux "avancements" étant de plus en plus liés entre eux), (3) le passage du statut de professeur agrégé à celui de professeur titulaire, (4) éventuellement, mais ce n'est pas systématique, l'évaluation périodique, par exemple tous les cinq ans, tout au long de la carrière. Les modalités peuvent varier d'un établissement à l'autre, car ceux-ci sont souverains quant au choix de normes spécifiques en la matière. Ces évaluations reposent sur la prise en compte de trois composantes que sont l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité<sup>2</sup>. Or, la compétition entre "jeunes chercheurs" pour l'obtention d'un poste est de plus en plus forte, notamment au sein des universités les plus prestigieuses. Il apparaît dès lors impératif d'avoir le meilleur CV possible ; autrement dit, il importe d'avoir un excellent dossier de publications, des lettres de recommandation très positives, éventuellement aussi des évaluations de bonne qualité en ce qui concerne les cours donnés pendant le doctorat. L'obtention de bourses majeures est également



considérée comme un atout notable, car elle est interprétée comme un élément susceptible d'augmenter la propension et la capacité à effectuer de futures demandes de subventions. Cela dit, les critères peuvent varier d'un établissement à un autre, voire d'un département à un autre. Le consensus sur lequel ces critères sont fixés n'est en effet pas atteint de façon spontanée. La notion d'évaluation par les pairs, chère au milieu académique, résulte en effet "de la lutte pour l'imposition d'une définition de la recherche légitime". (FOURNIER et al., 1988, p. 54). Cela dit, dans tous les cas, il y a une "course à l'excellence" permanente qui rejoint, nous semble-t-il, largement l'analyse plus générale que fait Vincent de Gaulejac (2005) à propos de la "lutte pour les places".

Cette compétition qui commence donc avant l'embauche et qui se poursuit au fil du temps repose avant tout, selon Jacques Pelletier, sur la recherche qui tend à devenir "un domaine autonome, une dimension particulièrement importante dans les critères de reconnaissance des professeurs d'université, et ce, à toutes les étapes de leur carrière : du renouvellement de leurs contrats, en passant par l'attribution des permanences, jusqu'aux promotions" (PELLETIER apud BEAUDOIN-JOBIN et, al., 2014, p. 253). Pelletier pense même que depuis une vingtaine d'années, les capacités d'enseignement sont "passées au second plan au bénéfice de la production en recherche. [...] À mon avis, cette nouvelle vision se caractérise par une survalorisation de la recherche dans la tâche des enseignants" (PELLETIER, 2014, apud BEAUDOIN-JOBIN et, al., p. 253).

En amont, il importe donc d'obtenir des subventions qui permettent notamment d'embaucher des assistants qui contribueront au développement des travaux. Ces assistants peuvent effectuer des activités plus ou moins ponctuelles – depuis des revues de littérature à la réalisation d'entretiens en passant par la reproduction de verbatims – mais certains, notamment étudiants au doctorat, finissent par corédiger des textes à des fins de publication, participent à des colloques et *in fine*, contribuent à développer de nouvelles problématiques de recherche pour contribuer à l'élaboration de nouvelles demandes de subventions. Et ainsi de suite. En cela, les recherches financées servent à former les étudiants aux pratiques scientifiques... ainsi qu'à faire avancer la carrière du chercheur qui les dirige. En aval, il faut donc publier le plus possible les résultats de ses travaux, la fameuse formule *Publish or perish* étant plus vraie que jamais et il s'avère ici souvent plus intéressant d'avoir un ou plusieurs coauteurs. D'une part, cela augmente le nombre total de publications. D'autre part, publier avec d'autres peut être considéré comme positif afin d'obtenir par la suite d'autres subventions<sup>3</sup>.

3 Attention. Il importe alors d'être auteur principal pour un minimum de publications. Corédiger n'est en effet pas forcément suffisant pour progresser dans la carrière. Bref, il y a ici parfois une certaine ambiguïté. D'une part, la publication collective est grandement favorisée sur le modèle des sciences de la nature. D'autre part, il ne faut pas oublier que les chercheurs sont jugés individuellement, du moins en sciences humaines et sociales !

4 La Révolution tranquille correspond à la décennie des années 1960 caractérisée par de nombreux changements au sein de la société québécoise suite aux mobilisations sociales et à la transformation du rôle de l'État.

## De l'évolution de la recherche financée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale

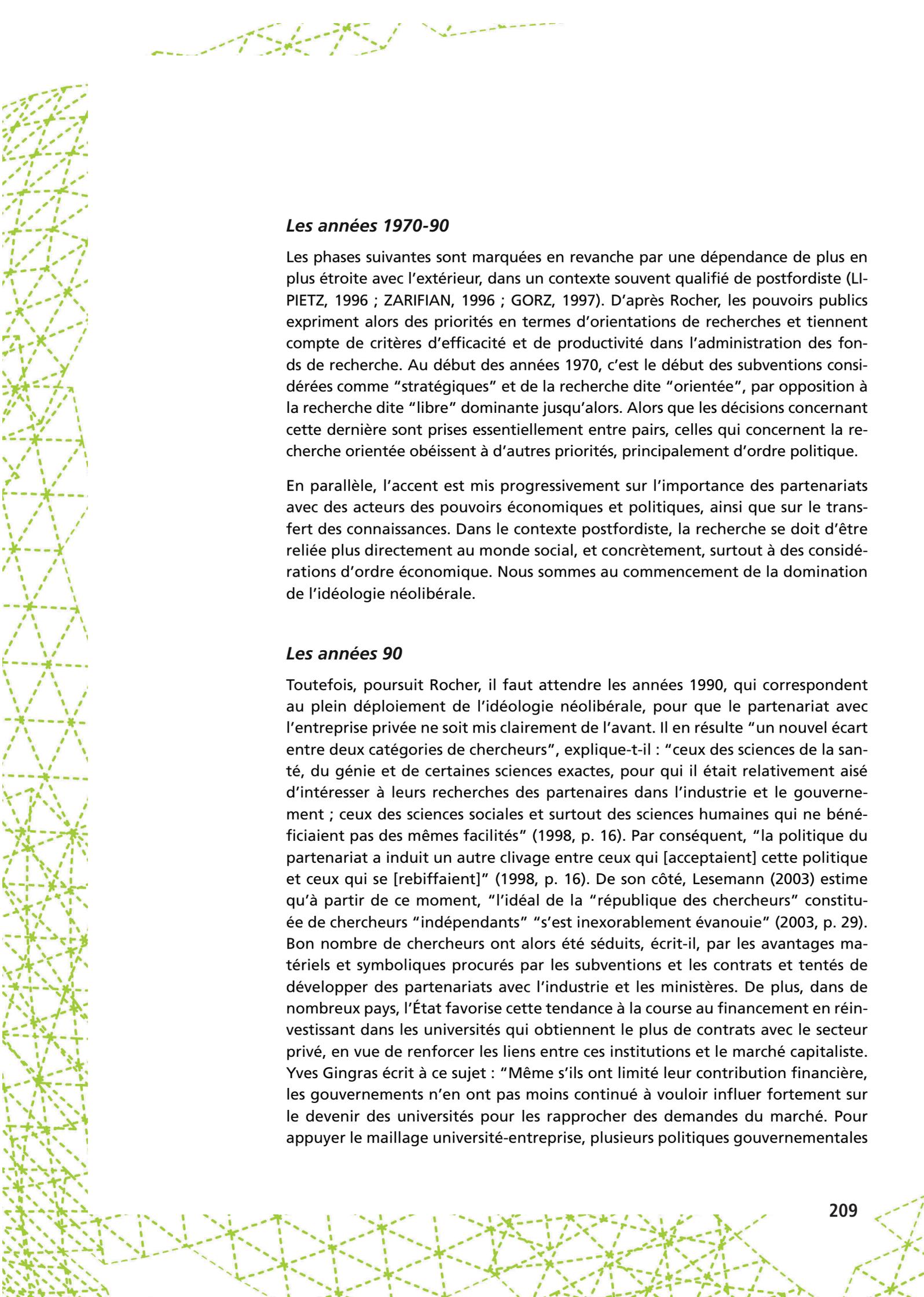
Il apparaît dès lors important dans une carrière d'obtenir un nombre notable de subventions de recherche, ou pour le moins de faire un nombre important de demandes. Or, cette tâche professorale se développe dans un contexte marqué par un certain nombre de transformations de la recherche qui se sont échelonnées sur plusieurs décennies. Nous allons les aborder à partir de l'analyse historique que propose Guy Rocher.

### *Quatre grandes périodes pour la recherche universitaire au Québec et au Canada (Rocher)*

Guy Rocher, sociologue de formation et figure emblématique du développement du système éducatif au Québec suite à la "Révolution tranquille"<sup>4</sup>, distingue quatre grandes périodes au sujet de la recherche universitaire au Québec et au Canada (1998). En les reprenant à notre compte, nous considérons que celles-ci forment de grandes tendances. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de contestations pouvant favoriser des tendances contraires à l'intérieur de chacune d'entre elles. Les quatre phases que nous allons maintenant aborder ne se suivent donc pas mécaniquement. Autrement dit, même à l'époque actuelle, des pratiques datant de plusieurs décennies demeurent présentes. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de le constater ultérieurement.

### *La république des chercheurs (les Trente Glorieuses)*

La première période, la "république des chercheurs" prend forme et se déploie, nous dit Rocher, entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début des années 1970. C'est la période qui a été qualifiée de "fordiste" (AGLIETTA, 1976 ; BOYER, 1986) dans les pays du capitalisme avancé (Canada, États-Unis, Europe occidentale et Japon). Au cours de celle-ci, les universitaires contrôlent les organismes subventionnaires, au nom d'une recherche "inspirée par les seuls intérêts des chercheurs, à vocation plus fondamentale qu'appliquée [...] [où] l'inspiration et la motivation des projets de recherche [...] [sont] celles du seul chercheur requérant" (1998, p. 14). Dans ce contexte, c'est le jugement par les pairs qui s'impose comme la règle d'or. La recherche est alors essentiellement développée à partir de considérations liées au parcours des chercheurs eux-mêmes. Le développement du savoir s'effectue largement selon des procédures internes au système universitaire, de façon autonome. Cela ne veut toutefois pas dire que les chercheurs travaillent en demeurant isolés de la société, car eux-mêmes sont partie intégrante du monde social.



### ***Les années 1970-90***

Les phases suivantes sont marquées en revanche par une dépendance de plus en plus étroite avec l'extérieur, dans un contexte souvent qualifié de postfordiste (LIPIETZ, 1996 ; ZARIFIAN, 1996 ; GORZ, 1997). D'après Rocher, les pouvoirs publics expriment alors des priorités en termes d'orientations de recherches et tiennent compte de critères d'efficacité et de productivité dans l'administration des fonds de recherche. Au début des années 1970, c'est le début des subventions considérées comme "stratégiques" et de la recherche dite "orientée", par opposition à la recherche dite "libre" dominante jusqu'alors. Alors que les décisions concernant cette dernière sont prises essentiellement entre pairs, celles qui concernent la recherche orientée obéissent à d'autres priorités, principalement d'ordre politique.

En parallèle, l'accent est mis progressivement sur l'importance des partenariats avec des acteurs des pouvoirs économiques et politiques, ainsi que sur le transfert des connaissances. Dans le contexte postfordiste, la recherche se doit d'être reliée plus directement au monde social, et concrètement, surtout à des considérations d'ordre économique. Nous sommes au commencement de la domination de l'idéologie néolibérale.

### ***Les années 90***

Toutefois, poursuit Rocher, il faut attendre les années 1990, qui correspondent au plein déploiement de l'idéologie néolibérale, pour que le partenariat avec l'entreprise privée ne soit mis clairement de l'avant. Il en résulte "un nouvel écart entre deux catégories de chercheurs", explique-t-il : "ceux des sciences de la santé, du génie et de certaines sciences exactes, pour qui il était relativement aisé d'intéresser à leurs recherches des partenaires dans l'industrie et le gouvernement ; ceux des sciences sociales et surtout des sciences humaines qui ne bénéficiaient pas des mêmes facilités" (1998, p. 16). Par conséquent, "la politique du partenariat a induit un autre clivage entre ceux qui [acceptaient] cette politique et ceux qui se [rebiffaient]" (1998, p. 16). De son côté, Lesemann (2003) estime qu'à partir de ce moment, "l'idéal de la "république des chercheurs" constituée de chercheurs "indépendants" "s'est inexorablement évanouie" (2003, p. 29). Bon nombre de chercheurs ont alors été séduits, écrit-il, par les avantages matériels et symboliques procurés par les subventions et les contrats et tentés de développer des partenariats avec l'industrie et les ministères. De plus, dans de nombreux pays, l'État favorise cette tendance à la course au financement en réinvestissant dans les universités qui obtiennent le plus de contrats avec le secteur privé, en vue de renforcer les liens entre ces institutions et le marché capitaliste. Yves Gingras écrit à ce sujet : "Même s'ils ont limité leur contribution financière, les gouvernements n'en ont pas moins continué à vouloir influencer fortement sur le devenir des universités pour les rapprocher des demandes du marché. Pour appuyer le maillage université-entreprise, plusieurs politiques gouvernementales



ont été mises en place, offrant des réductions d'impôt aux entreprises misant sur la recherche-développement universitaire" (2003, p. 7).

### **Aujourd'hui**

*In fine*, à l'époque contemporaine, Rocher (2003, p. 9) note que

la vocation de recherche de l'université devient de plus en plus d'ordre économique. Le chercheur universitaire, particulièrement dans certains domaines des sciences, du génie, des sciences sociales, n'est plus le travailleur solitaire qu'il a pu être autrefois. Il n'est pas, non plus, à l'abri des interventions des pouvoirs économiques et politiques qui s'intéressent à ses travaux et à ses conclusions, développent et imposent des priorités de la recherche, des champs ou des thèmes présentant une "pertinence sociale" pour servir de critère de subvention, même pour la recherche fondamentale.

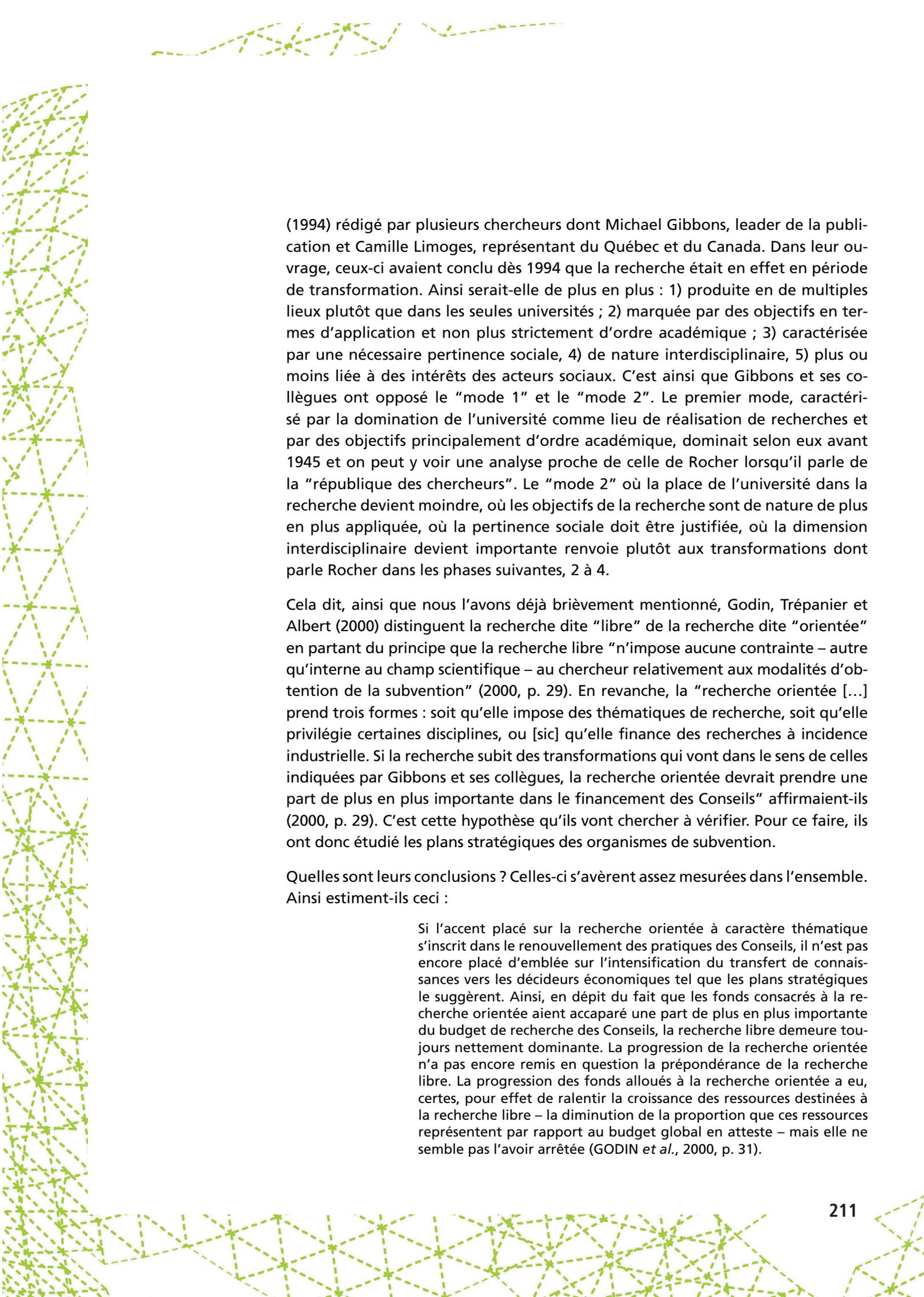
En fait, la fameuse "pertinence sociale" qu'il est nécessaire de développer dans tout projet de recherche apparaît relever de plus en plus d'une pertinence avant tout d'ordre... économique. Ce qui fait conclure Rocher en ces termes : "l'équilibre dans la vocation universitaire entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée devra être constamment réaffirmé, contre les pressions en faveur de la recherche appliquée" (1990, p. 21). Finalement, l'évolution en cours témoignerait d'un assujettissement croissant de la recherche au capitalisme, lui-même caractérisé par l'approfondissement de ses dimensions globales à l'échelle planétaire et financière.

### **Le rôle central des organismes subventionnaires (Godin, Trépanier et Albert)**

Voyons maintenant ce qu'il en a été plus précisément au Québec et au Canada (au fédéral) en nous intéressant aux organismes subventionnaires. C'est après la Seconde Guerre mondiale que bon nombre d'États instaurent des mécanismes chargés de financer la recherche. La création de nouvelles institutions, les conseils subventionnaires, en est une composante importante. Ainsi naît aux États-Unis en 1950 la National Science Foundation (NSF)<sup>5</sup> qui sert de source d'inspiration ailleurs dans le monde, et ce faisant au Québec et au Canada. Depuis, ces organismes sont au cœur du financement de la recherche dans les universités. Il demeure évidemment d'autres sources, et nous y reviendrons, mais ils jouent un rôle central à plusieurs titres.

À ce sujet, Benoit Godin, Michel Trépanier et Mathieu Albert (2000) ont d'une part étudié les plans stratégiques de seize conseils subventionnaires dans le monde et ont d'autre part analysé les pratiques des organismes subventionnaires au Canada et au Québec en s'interrogeant à partir d'un ouvrage considéré comme une référence à ce sujet, à savoir *The New Production of Knowledge*

<sup>5</sup> La National Science Foundation est une agence indépendante, créée par le Gouvernement des États-Unis et chargée de soutenir financièrement la recherche scientifique fondamentale dans ce pays.

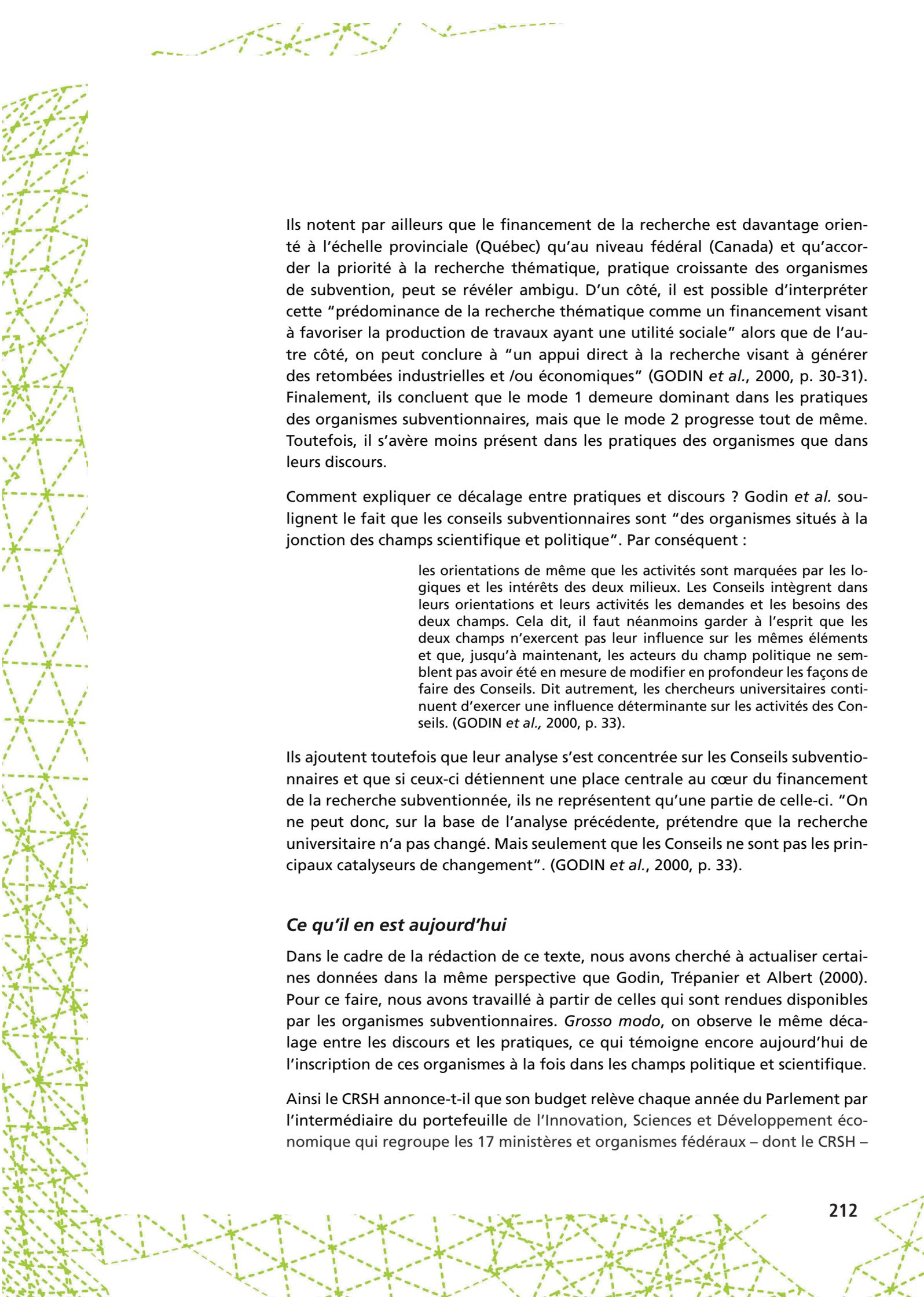


(1994) rédigé par plusieurs chercheurs dont Michael Gibbons, leader de la publication et Camille Limoges, représentant du Québec et du Canada. Dans leur ouvrage, ceux-ci avaient conclu dès 1994 que la recherche était en effet en période de transformation. Ainsi serait-elle de plus en plus : 1) produite en de multiples lieux plutôt que dans les seules universités ; 2) marquée par des objectifs en termes d'application et non plus strictement d'ordre académique ; 3) caractérisée par une nécessaire pertinence sociale, 4) de nature interdisciplinaire, 5) plus ou moins liée à des intérêts des acteurs sociaux. C'est ainsi que Gibbons et ses collègues ont opposé le "mode 1" et le "mode 2". Le premier mode, caractérisé par la domination de l'université comme lieu de réalisation de recherches et par des objectifs principalement d'ordre académique, dominait selon eux avant 1945 et on peut y voir une analyse proche de celle de Rocher lorsqu'il parle de la "république des chercheurs". Le "mode 2" où la place de l'université dans la recherche devient moindre, où les objectifs de la recherche sont de plus en plus appliquée, où la pertinence sociale doit être justifiée, où la dimension interdisciplinaire devient importante renvoie plutôt aux transformations dont parle Rocher dans les phases suivantes, 2 à 4.

Cela dit, ainsi que nous l'avons déjà brièvement mentionné, Godin, Trépanier et Albert (2000) distinguent la recherche dite "libre" de la recherche dite "orientée" en partant du principe que la recherche libre "n'impose aucune contrainte – autre qu'interne au champ scientifique – au chercheur relativement aux modalités d'obtention de la subvention" (2000, p. 29). En revanche, la "recherche orientée [...] prend trois formes : soit qu'elle impose des thématiques de recherche, soit qu'elle privilégie certaines disciplines, ou [sic] qu'elle finance des recherches à incidence industrielle. Si la recherche subit des transformations qui vont dans le sens de celles indiquées par Gibbons et ses collègues, la recherche orientée devrait prendre une part de plus en plus importante dans le financement des Conseils" affirmaient-ils (2000, p. 29). C'est cette hypothèse qu'ils vont chercher à vérifier. Pour ce faire, ils ont donc étudié les plans stratégiques des organismes de subvention.

Quelles sont leurs conclusions ? Celles-ci s'avèrent assez mesurées dans l'ensemble. Ainsi estiment-ils ceci :

Si l'accent placé sur la recherche orientée à caractère thématique s'inscrit dans le renouvellement des pratiques des Conseils, il n'est pas encore placé d'emblée sur l'intensification du transfert de connaissances vers les décideurs économiques tel que les plans stratégiques le suggèrent. Ainsi, en dépit du fait que les fonds consacrés à la recherche orientée aient accaparé une part de plus en plus importante du budget de recherche des Conseils, la recherche libre demeure toujours nettement dominante. La progression de la recherche orientée n'a pas encore remis en question la prépondérance de la recherche libre. La progression des fonds alloués à la recherche orientée a eu, certes, pour effet de ralentir la croissance des ressources destinées à la recherche libre – la diminution de la proportion que ces ressources représentent par rapport au budget global en atteste – mais elle ne semble pas l'avoir arrêtée (GODIN et al., 2000, p. 31).



Ils notent par ailleurs que le financement de la recherche est davantage orienté à l'échelle provinciale (Québec) qu'au niveau fédéral (Canada) et qu'accorder la priorité à la recherche thématique, pratique croissante des organismes de subvention, peut se révéler ambigu. D'un côté, il est possible d'interpréter cette "prédominance de la recherche thématique comme un financement visant à favoriser la production de travaux ayant une utilité sociale" alors que de l'autre côté, on peut conclure à "un appui direct à la recherche visant à générer des retombées industrielles et /ou économiques" (GODIN *et al.*, 2000, p. 30-31). Finalement, ils concluent que le mode 1 demeure dominant dans les pratiques des organismes subventionnaires, mais que le mode 2 progresse tout de même. Toutefois, il s'avère moins présent dans les pratiques des organismes que dans leurs discours.

Comment expliquer ce décalage entre pratiques et discours ? Godin *et al.* soulignent le fait que les conseils subventionnaires sont "des organismes situés à la jonction des champs scientifique et politique". Par conséquent :

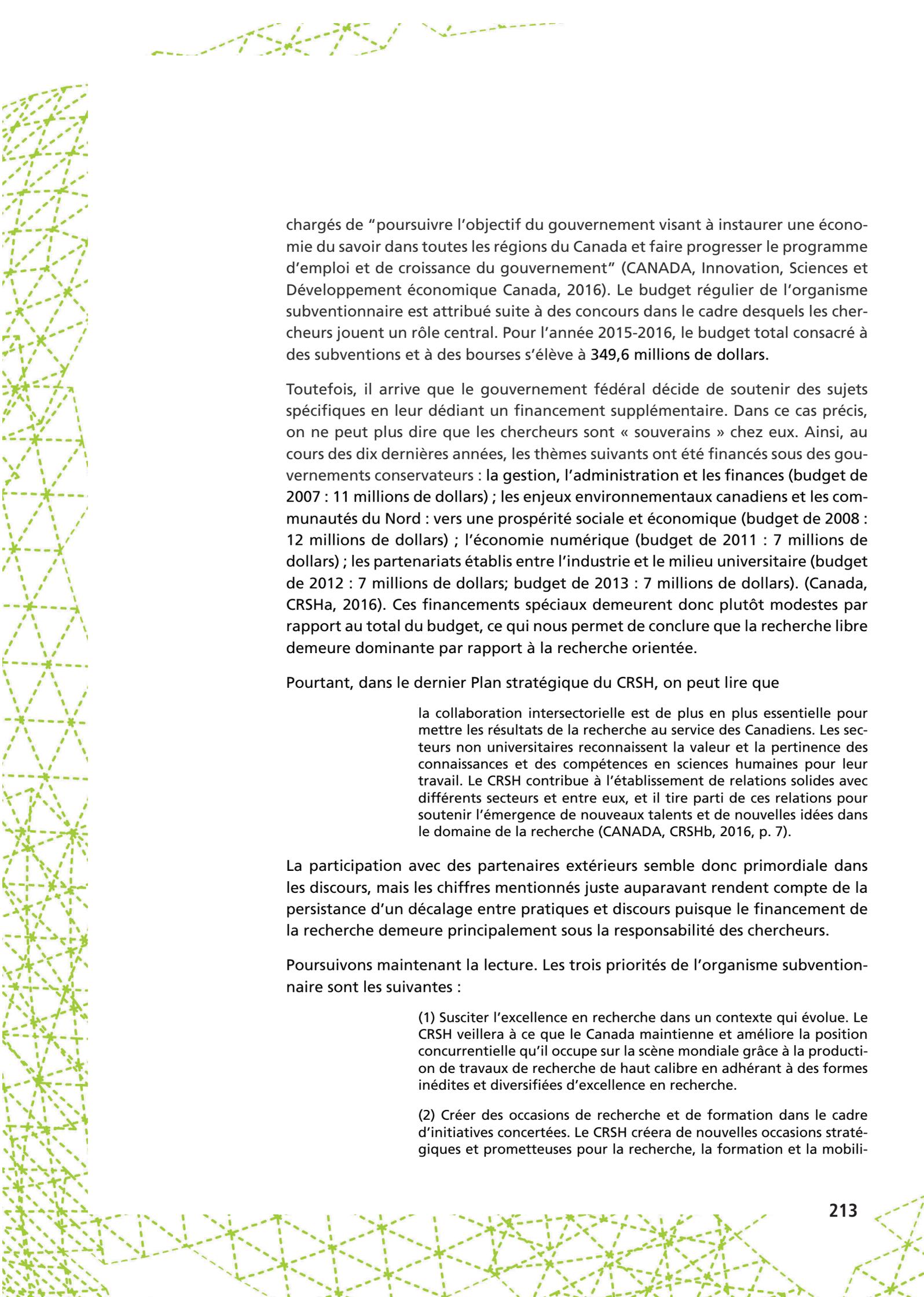
les orientations de même que les activités sont marquées par les logiques et les intérêts des deux milieux. Les Conseils intègrent dans leurs orientations et leurs activités les demandes et les besoins des deux champs. Cela dit, il faut néanmoins garder à l'esprit que les deux champs n'exercent pas leur influence sur les mêmes éléments et que, jusqu'à maintenant, les acteurs du champ politique ne semblent pas avoir été en mesure de modifier en profondeur les façons de faire des Conseils. Dit autrement, les chercheurs universitaires continuent d'exercer une influence déterminante sur les activités des Conseils. (GODIN *et al.*, 2000, p. 33).

Ils ajoutent toutefois que leur analyse s'est concentrée sur les Conseils subventionnaires et que si ceux-ci détiennent une place centrale au cœur du financement de la recherche subventionnée, ils ne représentent qu'une partie de celle-ci. "On ne peut donc, sur la base de l'analyse précédente, prétendre que la recherche universitaire n'a pas changé. Mais seulement que les Conseils ne sont pas les principaux catalyseurs de changement". (GODIN *et al.*, 2000, p. 33).

### ***Ce qu'il en est aujourd'hui***

Dans le cadre de la rédaction de ce texte, nous avons cherché à actualiser certaines données dans la même perspective que Godin, Trépanier et Albert (2000). Pour ce faire, nous avons travaillé à partir de celles qui sont rendues disponibles par les organismes subventionnaires. *Grosso modo*, on observe le même décalage entre les discours et les pratiques, ce qui témoigne encore aujourd'hui de l'inscription de ces organismes à la fois dans les champs politique et scientifique.

Ainsi le CRSH annonce-t-il que son budget relève chaque année du Parlement par l'intermédiaire du portefeuille de l'Innovation, Sciences et Développement économique qui regroupe les 17 ministères et organismes fédéraux – dont le CRSH –



chargés de “poursuivre l’objectif du gouvernement visant à instaurer une économie du savoir dans toutes les régions du Canada et faire progresser le programme d’emploi et de croissance du gouvernement” (CANADA, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2016). Le budget régulier de l’organisme subventionnaire est attribué suite à des concours dans le cadre desquels les chercheurs jouent un rôle central. Pour l’année 2015-2016, le budget total consacré à des subventions et à des bourses s’élève à 349,6 millions de dollars.

Toutefois, il arrive que le gouvernement fédéral décide de soutenir des sujets spécifiques en leur dédiant un financement supplémentaire. Dans ce cas précis, on ne peut plus dire que les chercheurs sont « souverains » chez eux. Ainsi, au cours des dix dernières années, les thèmes suivants ont été financés sous des gouvernements conservateurs : la gestion, l’administration et les finances (budget de 2007 : 11 millions de dollars) ; les enjeux environnementaux canadiens et les communautés du Nord : vers une prospérité sociale et économique (budget de 2008 : 12 millions de dollars) ; l’économie numérique (budget de 2011 : 7 millions de dollars) ; les partenariats établis entre l’industrie et le milieu universitaire (budget de 2012 : 7 millions de dollars; budget de 2013 : 7 millions de dollars). (Canada, CRSHa, 2016). Ces financements spéciaux demeurent donc plutôt modestes par rapport au total du budget, ce qui nous permet de conclure que la recherche libre demeure dominante par rapport à la recherche orientée.

Pourtant, dans le dernier Plan stratégique du CRSH, on peut lire que

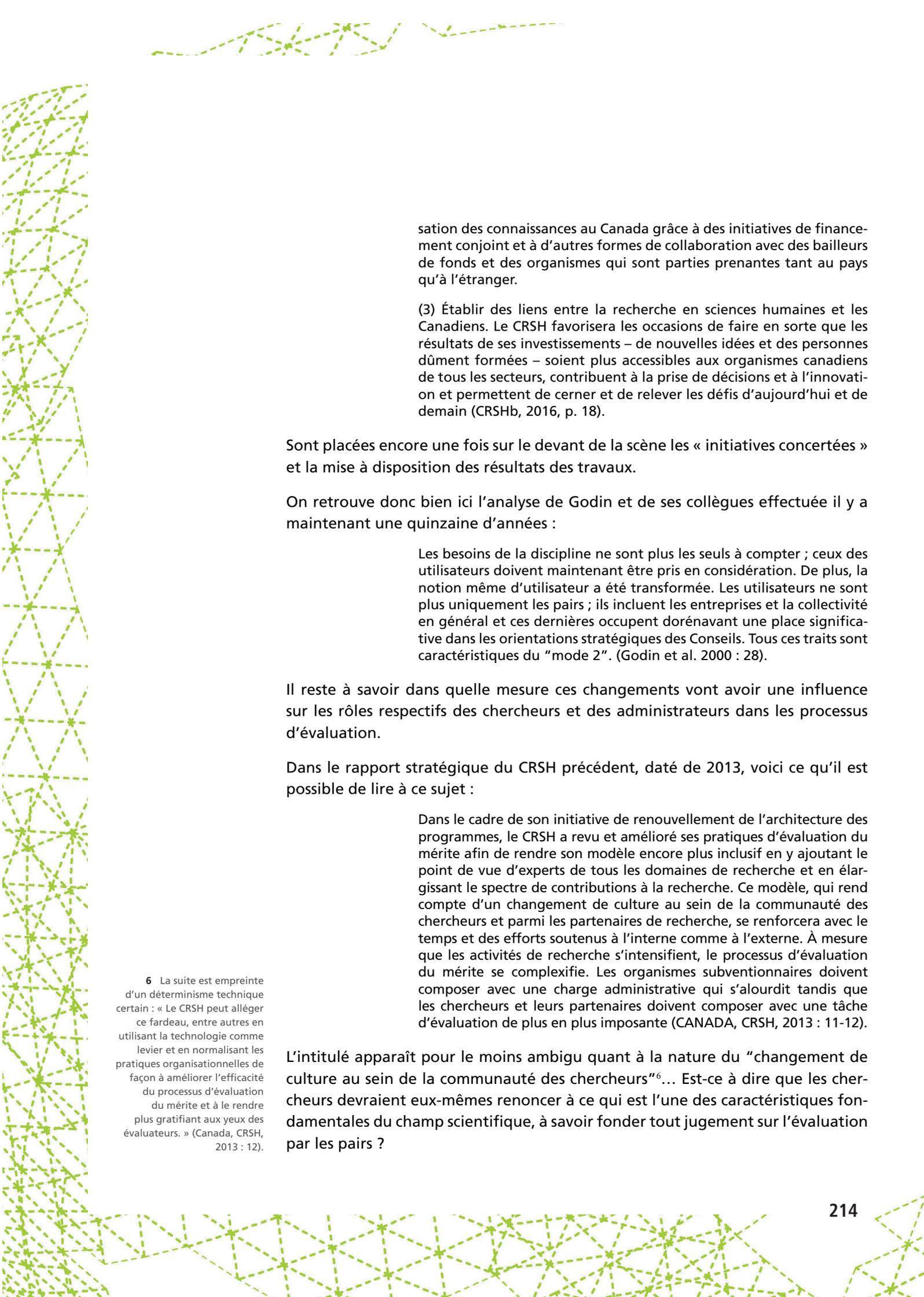
la collaboration intersectorielle est de plus en plus essentielle pour mettre les résultats de la recherche au service des Canadiens. Les secteurs non universitaires reconnaissent la valeur et la pertinence des connaissances et des compétences en sciences humaines pour leur travail. Le CRSH contribue à l’établissement de relations solides avec différents secteurs et entre eux, et il tire parti de ces relations pour soutenir l’émergence de nouveaux talents et de nouvelles idées dans le domaine de la recherche (CANADA, CRSHb, 2016, p. 7).

La participation avec des partenaires extérieurs semble donc primordiale dans les discours, mais les chiffres mentionnés juste auparavant rendent compte de la persistance d’un décalage entre pratiques et discours puisque le financement de la recherche demeure principalement sous la responsabilité des chercheurs.

Poursuivons maintenant la lecture. Les trois priorités de l’organisme subventionnaire sont les suivantes :

(1) Susciter l’excellence en recherche dans un contexte qui évolue. Le CRSH veillera à ce que le Canada maintienne et améliore la position concurrentielle qu’il occupe sur la scène mondiale grâce à la production de travaux de recherche de haut calibre en adhérant à des formes inédites et diversifiées d’excellence en recherche.

(2) Créer des occasions de recherche et de formation dans le cadre d’initiatives concertées. Le CRSH créera de nouvelles occasions stratégiques et prometteuses pour la recherche, la formation et la mobili-



sation des connaissances au Canada grâce à des initiatives de financement conjoint et à d'autres formes de collaboration avec des bailleurs de fonds et des organismes qui sont parties prenantes tant au pays qu'à l'étranger.

(3) Établir des liens entre la recherche en sciences humaines et les Canadiens. Le CRSH favorisera les occasions de faire en sorte que les résultats de ses investissements – de nouvelles idées et des personnes dûment formées – soient plus accessibles aux organismes canadiens de tous les secteurs, contribuent à la prise de décisions et à l'innovation et permettent de cerner et de relever les défis d'aujourd'hui et de demain (CRSHb, 2016, p. 18).

Sont placées encore une fois sur le devant de la scène les « initiatives concertées » et la mise à disposition des résultats des travaux.

On retrouve donc bien ici l'analyse de Godin et de ses collègues effectuée il y a maintenant une quinzaine d'années :

Les besoins de la discipline ne sont plus les seuls à compter ; ceux des utilisateurs doivent maintenant être pris en considération. De plus, la notion même d'utilisateur a été transformée. Les utilisateurs ne sont plus uniquement les pairs ; ils incluent les entreprises et la collectivité en général et ces dernières occupent dorénavant une place significative dans les orientations stratégiques des Conseils. Tous ces traits sont caractéristiques du "mode 2". (Godin et al. 2000 : 28).

Il reste à savoir dans quelle mesure ces changements vont avoir une influence sur les rôles respectifs des chercheurs et des administrateurs dans les processus d'évaluation.

Dans le rapport stratégique du CRSH précédent, daté de 2013, voici ce qu'il est possible de lire à ce sujet :

Dans le cadre de son initiative de renouvellement de l'architecture des programmes, le CRSH a revu et amélioré ses pratiques d'évaluation du mérite afin de rendre son modèle encore plus inclusif en y ajoutant le point de vue d'experts de tous les domaines de recherche et en élargissant le spectre de contributions à la recherche. Ce modèle, qui rend compte d'un changement de culture au sein de la communauté des chercheurs et parmi les partenaires de recherche, se renforcera avec le temps et des efforts soutenus à l'interne comme à l'externe. À mesure que les activités de recherche s'intensifient, le processus d'évaluation du mérite se complexifie. Les organismes subventionnaires doivent composer avec une charge administrative qui s'alourdit tandis que les chercheurs et leurs partenaires doivent composer avec une tâche d'évaluation de plus en plus imposante (CANADA, CRSH, 2013 : 11-12).

L'intitulé apparaît pour le moins ambigu quant à la nature du "changement de culture au sein de la communauté des chercheurs"<sup>6</sup>... Est-ce à dire que les chercheurs devraient eux-mêmes renoncer à ce qui est l'une des caractéristiques fondamentales du champ scientifique, à savoir fonder tout jugement sur l'évaluation par les pairs ?

<sup>6</sup> La suite est empreinte d'un déterminisme technique certain : « Le CRSH peut alléger ce fardeau, entre autres en utilisant la technologie comme levier et en normalisant les pratiques organisationnelles de façon à améliorer l'efficacité du processus d'évaluation du mérite et à le rendre plus gratifiant aux yeux des évaluateurs. » (Canada, CRSH, 2013 : 12).

7 Nous n'avions pas encore évoqué la recherche financée à l'échelle provinciale, notamment parce que les programmes sont moins nombreux qu'au fédéral.

Pour sa part, l'organisme de subvention provincial<sup>7</sup>, le FRQSC, développe le même genre de discours que le CRSH dans ses plans stratégiques dont le dernier porte sur la période 2014-2017 (2014). Ainsi, peut-on y lire que

le Fonds se met également au service des milieux de pratique, d'intervention et décision qui manifestent des besoins de recherche, en favorisant le maillage avec la communauté des chercheurs. Le Fonds compte de nombreux partenariats parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, et les groupes sociaux et communautaires qui sont soit parties prenantes des projets d'actions concertées, soit engagés en partenariat dans des équipes soutenues par le FRQSC (QUÉBEC, FRQSC, 2014, p. 6).

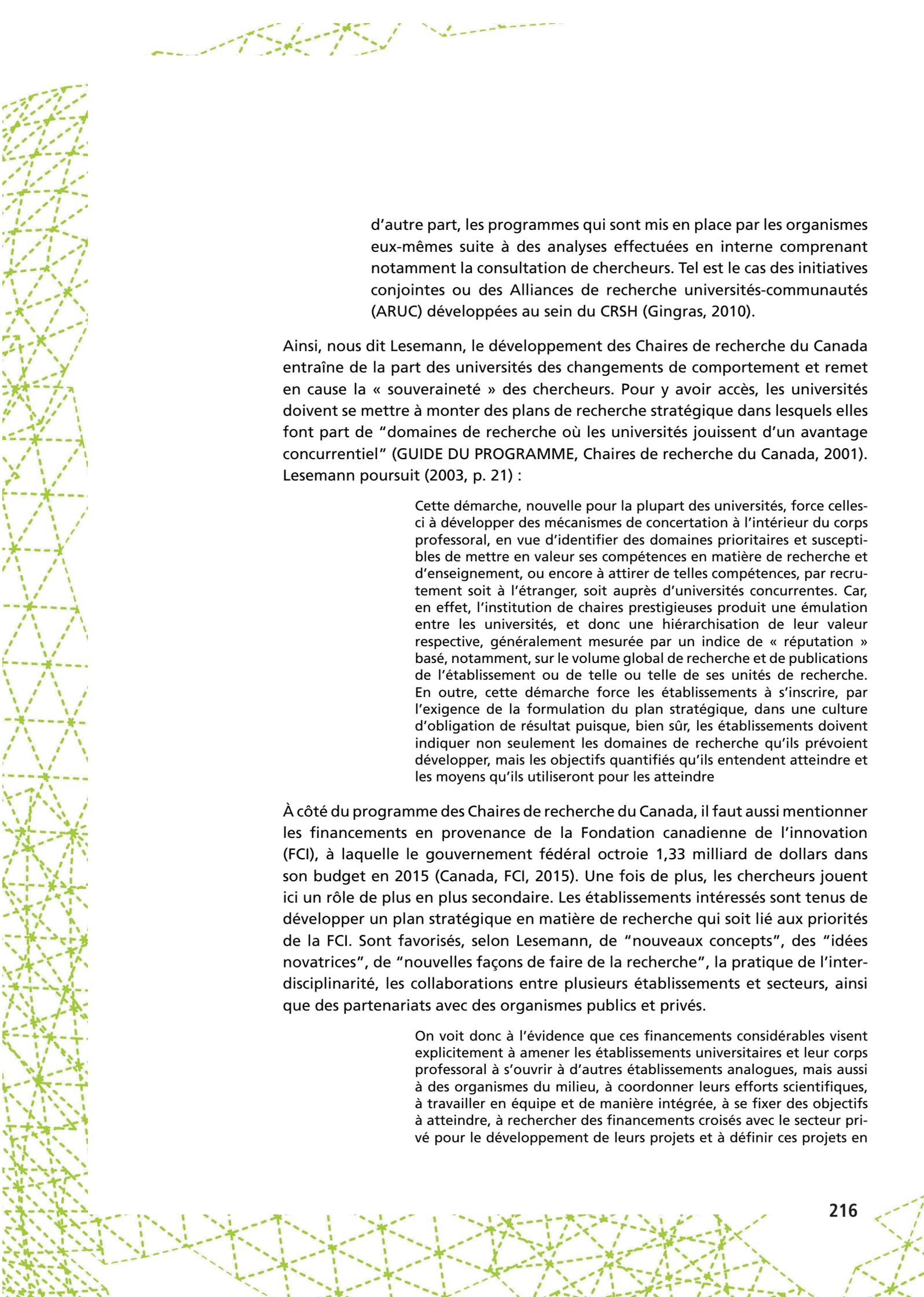
Cela dit, dans le cas du FRQSC, les données fournies par les prévisions budgétaires de l'année 2014-2015 conduisent à renouveler le constat effectué auparavant par Godin et ses collègues (2000). Une fois de plus, il demeure un décalage entre pratiques et discours : ainsi, le programme d'actions concertées correspond cette année-là à des prévisions de 291 millions de dollars, à comparer avec les "presque" 10 milliards consacrés au soutien aux équipes de recherche ou avec les 4,5 milliards du programme consacré aux nouveaux professeurs-chercheurs (QUÉBEC, FRQSC, 2014, p. 45-46).

Cela dit, pour aller plus loin, il faut s'intéresser à d'autres programmes de subvention que ceux qui dépendent directement des organismes subventionnaires, et ce même si ces autres programmes sont tout de même gérés par ces mêmes organismes.

### ***Les 2 types de programmes des organismes subventionnaires (Lese-mann)***

Frederic Lese-mann (2003) nous invite justement à aller au-delà des conclusions de Godin, Trépanier et Albert que nous avons d'ailleurs reprises à notre compte. Pour ce faire, il effectue un certain nombre de distinctions entre deux types de programmes de recherche, même s'ils peuvent être tous les deux gérés par les organismes subventionnaires :

d'une part, des programmes pour lesquels les priorités sont fixées à l'extérieur des organismes subventionnaires par des ministères qui en sont à l'origine. Dans ce cas, les organismes (CRSH, Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) au fédéral) n'ont pas leur mot à dire. Il n'est donc pas fait appel aux chercheurs qui travaillent dans les universités pour penser le développement des programmes qui relèvent des Chaires de recherche du Canada, de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ou bien encore de l'Initiative sur la nouvelle économie (INE) même s'ils sont liés au CRSH et ;



d'autre part, les programmes qui sont mis en place par les organismes eux-mêmes suite à des analyses effectuées en interne comprenant notamment la consultation de chercheurs. Tel est le cas des initiatives conjointes ou des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) développées au sein du CRSH (Gingras, 2010).

Ainsi, nous dit Lesemann, le développement des Chaires de recherche du Canada entraîne de la part des universités des changements de comportement et remet en cause la « souveraineté » des chercheurs. Pour y avoir accès, les universités doivent se mettre à monter des plans de recherche stratégique dans lesquels elles font part de "domaines de recherche où les universités jouissent d'un avantage concurrentiel" (GUIDE DU PROGRAMME, Chaires de recherche du Canada, 2001). Lesemann poursuit (2003, p. 21) :

Cette démarche, nouvelle pour la plupart des universités, force celles-ci à développer des mécanismes de concertation à l'intérieur du corps professoral, en vue d'identifier des domaines prioritaires et susceptibles de mettre en valeur ses compétences en matière de recherche et d'enseignement, ou encore à attirer de telles compétences, par recrutement soit à l'étranger, soit auprès d'universités concurrentes. Car, en effet, l'institution de chaires prestigieuses produit une émulation entre les universités, et donc une hiérarchisation de leur valeur respective, généralement mesurée par un indice de « réputation » basé, notamment, sur le volume global de recherche et de publications de l'établissement ou de telle ou telle de ses unités de recherche. En outre, cette démarche force les établissements à s'inscrire, par l'exigence de la formulation du plan stratégique, dans une culture d'obligation de résultat puisque, bien sûr, les établissements doivent indiquer non seulement les domaines de recherche qu'ils prévoient développer, mais les objectifs quantifiés qu'ils entendent atteindre et les moyens qu'ils utiliseront pour les atteindre

À côté du programme des Chaires de recherche du Canada, il faut aussi mentionner les financements en provenance de la Fondation canadienne de l'innovation (FCI), à laquelle le gouvernement fédéral octroie 1,33 milliard de dollars dans son budget en 2015 (Canada, FCI, 2015). Une fois de plus, les chercheurs jouent ici un rôle de plus en plus secondaire. Les établissements intéressés sont tenus de développer un plan stratégique en matière de recherche qui soit lié aux priorités de la FCI. Sont favorisés, selon Lesemann, de "nouveaux concepts", des "idées novatrices", de "nouvelles façons de faire de la recherche", la pratique de l'interdisciplinarité, les collaborations entre plusieurs établissements et secteurs, ainsi que des partenariats avec des organismes publics et privés.

On voit donc à l'évidence que ces financements considérables visent explicitement à amener les établissements universitaires et leur corps professoral à s'ouvrir à d'autres établissements analogues, mais aussi à des organismes du milieu, à coordonner leurs efforts scientifiques, à travailler en équipe et de manière intégrée, à se fixer des objectifs à atteindre, à rechercher des financements croisés avec le secteur privé pour le développement de leurs projets et à définir ces projets en



8 Pour en savoir plus, on peut consulter la rubrique « Rapports d'évaluation » du site web du CRSH ([http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/publications/evaluations-fra.aspx](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/evaluations-fra.aspx)).

fonction de domaines prioritaires et de thèmes de convergence définis par les instances fédérales (2003, p. 21).

Enfin, Lesemann identifie un troisième axe de financement pour lequel les chercheurs voient encore leur rôle remis en cause : celui-ci est administré par les organismes subventionnaires et le ministère fédéral de l'Industrie. Les Réseaux de centres d'excellence (RCE) ont pour but de renforcer le développement industriel du Canada (2003, p. 22)<sup>8</sup>, mais il ne nous concerne guère en tant que chercheurs en sciences humaines et sociales.

Lesemann en conclut que la majorité des fonds traditionnels (le second type de programmes selon sa catégorisation) demeure uniquement régie selon "la tradition universitaire d'évaluation par les pairs [...], de liberté et d'indépendance scientifiques" (2003, p. 22), c'est-à-dire le principe selon lequel les chercheurs sont seuls juges des décisions concernant les attributions de subventions. Toutefois, il signale que les trois programmes (CHAIRES, FCI et RCE) sont directement gérés par la fonction publique fédérale : certes, des universitaires participent aux prises de décision, mais ils apportent avant tout une garantie de rigueur scientifique (2003, p. 22). On peut donc clairement parler de "recherche orientée". Globalement, un tiers environ des budgets totaux des organismes subventionnaires était consacré à des programmes de recherche orientée à la fin des années 1990.

D'où la conclusion de Lesemann : "le caractère orienté de la recherche est beaucoup plus répandu qu'on peut le constater quand on ne prend en compte, comme le font certains auteurs, que les politiques et les pratiques des seuls Conseils" (2003, p. 22). Évidemment, ici, on peut y voir une critique partielle de l'analyse des Godin, Trépanier et Albert. Il importe toutefois d'ajouter que certains programmes étaient très récents à la fin des années 1990 et au début des années 2000 : la FCI est née en 1996 et les Chaires l'ont été seulement en 2000. Il était donc impossible que Godin, Trépanier et Albert intègrent les Chaires dans leur analyse.

Bref, la recherche financée libre demeure majoritaire, mais la tendance est plutôt à la croissance de la recherche orientée. Tel est l'enseignement principal que l'on peut retenir de notre propos. Toutefois, il importe aussi de tenir compte du fait que les deux champs, politique et scientifique, ont largement intériorisé des pratiques plutôt issues du champ économique, comme la rationalisation des tâches, la recherche systématique d'une plus efficacité et d'un rapport coût-bénéfice plus élevé, ceci dans le contexte de l'idéologie néolibérale auquel nous avons déjà fait référence et dans lequel s'inscrivent aussi les activités des professeurs/chercheurs. Nous allons donc justement conclure notre texte en revenant sur les liens qu'il est possible de faire entre l'évolution de la recherche financée et les pratiques de recherche.

## Des conséquences sur les pratiques de recherche et interrogations finales

Quelles sont donc les conséquences possibles des tendances abordées ci-dessus sur les pratiques de recherche au sein des universités ? À ce sujet, Lesemann parle d'une "restructuration des formes et des pratiques de recherche : équipes pluridisciplinaires, obligation de définir des objectifs à atteindre avec obligation de résultat, évaluation de la pertinence économique ou sociale du projet, pression à la commercialisation des résultats lorsque la démarche s'y prête, obligation de la diffusion des résultats, implantation d'une culture de transfert des connaissances, etc." (2003, p. 23). Nos observations accumulées depuis 2002 nous conduisent en effet à conclure à la pertinence de l'analyse de Lesemann. Nous allons revenir sur certains points ci-dessous.

S'il s'avère toujours envisageable de travailler seul, du moins en sciences humaines et sociales, on peut se demander dans quelle mesure il n'y a pas tout de même de nombreux incitatifs, à travers l'ensemble des programmes de recherche à travailler en équipe, voire au sein d'équipes qui ne sont pas composées que de chercheurs, mais de plus en plus d'autres acteurs sociaux. Cette incitation est présente à l'échelle fédérale avec les subventions du CRSH qui invitent, soit à travailler entre chercheurs, soit entre chercheurs et partenaires publics, privés ou communautaires (à l'image des programmes de subvention en partenariat). Elle l'est également à l'échelle provinciale, le FRQSC ayant mis l'accent sur la création de deux programmes qui vont dans ce sens, celui de soutien aux équipes de recherche et celui de formation de regroupements stratégiques.

Soyons clairs. Nous ne sommes pas forcément contre le fait de travailler en équipe. Au contraire, c'est une pratique que nous avons privilégiée depuis de nombreuses années. Toutefois, cette "injonction" à effectuer de la recherche à plusieurs ne risque-t-elle pas de diminuer le temps disponible à développer une réflexion originale ? Il nous semble qu'ici, en prenant pour modèle de développement celui des recherches des sciences de la nature et du génie, il y a un oubli de la dimension spécifique des sciences humaines et sociales qui demandent beaucoup de temps pour être "pensées". Nous y reviendrons. Nous ne sommes pas non plus opposés à l'ouverture de la pratique de la recherche à divers collaborateurs issus du monde social. Mais, dans ce cas, c'est l'origine même des partenaires qui peut poser problème. Ainsi que nous avons pu le constater précédemment dans ce texte, lorsqu'il est question de partenaires, ceux-ci sont pour la plupart privés ou éventuellement publics. Des mouvements sociaux, il est question beaucoup plus rarement et cela s'explique, entre autres, pour une raison très simple : leurs moyens pour effectuer des recherches sont bien faibles. Dès lors, une question se pose : la recherche dite critique ne risque-t-elle pas dès lors de voir sa place encore diminuée ?

Jean-Marc Fontan montre fort bien que cette recherche critique au sein de laquelle nous développons nos propres pratiques de recherche (GEORGE, 2014) com-

9 Soulignons ici le fait que les recherches en sciences humaines et sociales demeurent le parent pauvre de la recherche. Ainsi, en 2012, l'association des professeurs universitaires au Canada concluait-elle ceci : « le CRSH continue d'être nettement sous-financé en comparaison avec les autres organismes subventionnaires, le CRSNG et les IRSC. Bien que 56 % des membres du corps professoral à temps plein enseignent dans les domaines des sciences humaines, de l'éducation et des sciences sociales, le CRSH n'a reçu que 13,3 % des fonds versés aux organismes subventionnaires en 2008-2009 » (ACPPU, 2012 : 55).



prend deux catégories de collaborateurs. Il recense d'une part des chercheurs qui s'intéressent avant tout à l'élaboration conceptuelle travaillant souvent seuls ou en petite équipe et à ce sujet il précise que "bien qu'une réflexion de ce type prête facilement le flanc à la critique, elle ne va pas de soi. Elle est très exigeante, puisqu'elle demande non seulement un effort de synthèse important, mais aussi une grande capacité d'abstraction pour s'approprier théoriquement la réalité qui nous entoure, pour être en mesure d'imaginer des solutions pour régler les divers problèmes" (2000, p. 97). Il relève d'autre part des « défricheurs des changements sociaux qui se vivent. Il s'agit d'intellectuels universitaires qui s'attellent à la tâche, avec les acteurs sur le terrain, pour débroussailler la réalité, afin de mieux la comprendre et, surtout, pour renouveler les pratiques émancipatrices (2000, p. 97). Or, nous avons bien entendu besoin de ces deux profils afin de faire avancer la recherche d'ordre critique en lien avec la praxis. Mais, concrètement, quelle est la place de la recherche financée lorsqu'il est question de collaboration avec des mouvements sociaux ?

Par ailleurs, ainsi que nous l'avons souligné dans la deuxième partie de ce texte, les professeurs souhaitant effectuer des demandes de subvention doivent accorder une place croissante à la pertinence sociale de leurs projets. Il est en effet loin le temps où, comme le disait Rocher, les dynamiques étaient principalement internes au mode de fonctionnement de la recherche au sein du champ scientifique. Toutefois, les chercheurs vivent en société, participent au monde social et ont le plus souvent des intérêts qui sont liés aux petits et grands événements qui les entourent. Par conséquent, expliciter en quoi un projet peut être utile d'un point de vue social n'apparaît pas dénué de sens. En revanche, il serait dommage qu'au nom de la nécessaire prise en compte de cette pertinence sociale, certains projets de recherche soient délaissés parce que moins susceptibles de répondre à une telle exigence. Il serait alors problématique de sacrifier ces recherches que l'on qualifie d'ailleurs souvent de « fondamentales », car elles n'ont pas d'application sociale immédiate ou même envisageable.

Au-delà de ces différents éléments d'analyse, on peut se demander si la tendance n'est pas, comme l'a proposé Yves Gingras (2003) aux transformations de la nature même de la recherche telle qu'elle est de plus en plus souvent pratiquée. Certes, nous l'avons déjà dit, il demeure possible d'effectuer des recherches en *solo*. Néanmoins, au fil des décennies, un nombre toujours plus important de professeurs – et cela concerne aussi les sciences sociales et humaines, même si celles-ci demeurent encore moins concernées que les autres domaines de recherche<sup>9</sup> – se sont transformés en de véritables entrepreneurs qui passent un temps croissant à faire des demandes de subventions et à gérer des équipes, notamment composées d'étudiants de doctorat, et ce au détriment de la pratique de la recherche proprement dite (2003). Pour parler de ce phénomène, Henry Etzkovitz qualifie ces collectifs de recherche, groupes, centres ou laboratoires de... "quasi-firmes" (2003). Ainsi que nous l'avons déjà écrit par le passé (George, 2012),



nous participons nous-même à ce processus en tant que directeur d'un centre de recherche reconnu institutionnellement par notre université. La compétition entre chercheurs étant de plus en plus forte, nous pouvons émettre comme hypothèse à l'instar de Jean-Pierre Pinel qu' "au-delà d'une compression manifeste de l'emploi du temps, il semble s'opérer une transformation plus profonde : une modification du rapport à la temporalité et à la connaissance. Les impératifs de production et d'agir dans l'instant suscitent un mode de fonctionnement psychique réglé par l'urgence qui contrevient aux processus psychiques exigés par la recherche" (2002, p. 24). Or, cela pose incontestablement un problème considérable dans le cas des sciences humaines et sociales, car

la recherche suppose l'élaboration constante du rapport à l'objet, une analyse toujours exigeante de ce qui de soi est pris dans la problématisation et la construction de significations, dépassant la formulation de propos opératoires à visée immédiatement pragmatique. Ce cheminement, qui procède d'une construction dûment informée, requiert la voie longue, ce que l'urgence vient à tout le moins parasiter, voire entraver (2002, p. 24).

Mais sommes-nous vraiment conscients des changements qui sont à l'œuvre ? Même la recherche dite "libre" ne nous apparaît pas coupée des tendances que nous venons d'évoquer. Par conséquent, il est possible de se demander si, derrière la position de Gingras et consorts, il n'y a pas un certain angélisme, ne serait-ce que parce que le champ scientifique nous apparaît largement "contaminé" par l'idéologie néolibérale. S'appuyant sur Lundvall (2002, p. 6) qu'il cite, Lesemann (2003, p. 35) estime que nous avons dorénavant besoin de "refuges" pour développer certaines recherches :

de lieux qui permettent la production de connaissances "en profondeur" qui seront validées dans la durée. C'est le rôle de l'institution universitaire que de favoriser ce type de production, sous peine de voir prévaloir des analyses promues par des think tanks financés par des fonds privés et politiquement orientés. Reconnaissance [...] du fait que le Sujet, tout en étant bien sûr inscrit dans la société et dans l'institution, et donc dans les rapports sociaux, culturels, académiques, économiques et politiques, ne se réduit pas à ces rapports. C'est là le sens de sa liberté.

Nous pensons en fait que les transformations actuelles de la recherche prennent place dans un contexte plus large de mutations de l'institution universitaire, du moins en Amérique du Nord et en Europe (MERCIER, 2012). En fait, c'est l'avenir même de l'ensemble de la recherche et de l'enseignement, en l'occurrence supérieur, dont il est question ici. Au tournant du dernier siècle, Michel Freitag nous rappelait que l'université avait toujours eu pour objectif de proposer un "modèle de civilisation auquel il fallait former les hommes pour qu'à travers eux, la société puisse former elle-même une société civilisée. Par l'éducation, c'est donc la société qui cherchait à se civiliser à travers ses membres" (2000, p. 105). Certes, notre institution avait pour rôle de former des personnes pouvant effectuer divers



métiers, mais elle avait également pour but de contribuer plus globalement au processus d'émancipation humaine. Or, Freitag estimait que l'université, tout comme la société dans son ensemble, était en voie "d'être absorbée et dissoute dans le système de la globalisation capitaliste" (2000, p. 122). Il jugeait également que les professeurs jouaient un rôle par rapport aux transformations en cours :

Quant aux universitaires, professeurs et étudiants, ils doivent redevenir des intellectuels engagés et militants, qui s'opposent d'abord à leur réduction au statut d'experts qui se vendent au plus offrant (voir le chantage indécent sur la "fuite des cerveaux"). [...]. Ce ne sera pas le meilleur des mondes<sup>10</sup>, et espérons que ça ne le sera jamais, mais ça pourrait être un lieu où la recherche d'un monde meilleur reste toujours possible pour tous (2000, p. 122).

<sup>10</sup> Sans doute une allusion au personnage de *Candide* (Voltaire) selon lequel « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles » ou plus probablement au titre donné en français à l'ouvrage dystopique d'Aldous Huxley (*Brave New World 1932*) : *Le meilleur des mondes*.

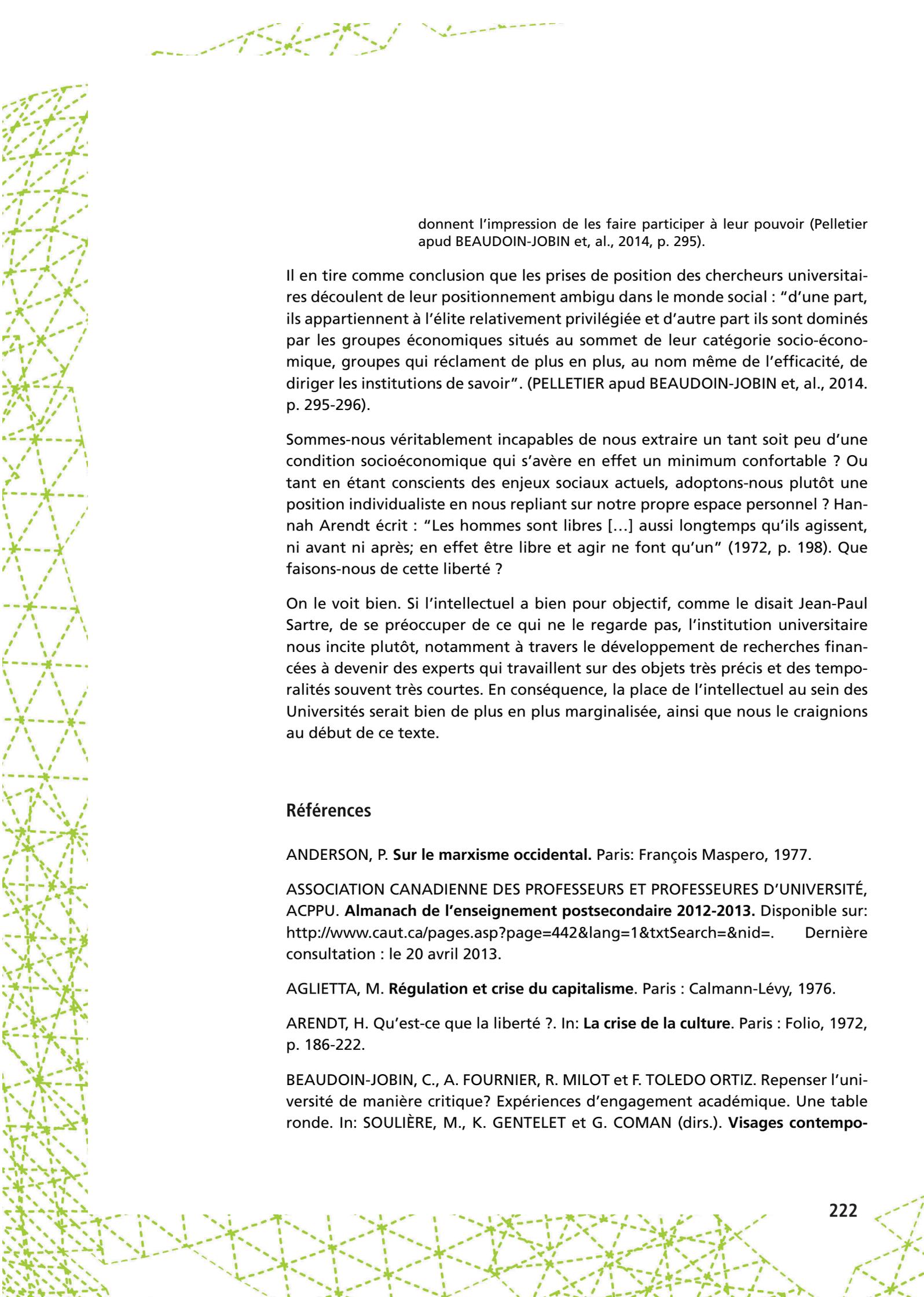
Les transformations en cours ayant maintenant pris place depuis plusieurs décennies, il est possible d'émettre l'hypothèse que nous sommes davantage dans le registre des changements d'ordre structurel que simplement conjoncturel (George, 2012; 2013).

Pourtant, Pelletier note que "le milieu universitaire est relativement amorphe par les temps qui courent" (PELLETIER apud BEAUDOIN-JOBIN et, al., 2014, p. 256). Comment cela se fait-il donc ? Jean-Marc Fontan répond à cette question en estimant que la grande majorité d'entre nous a finalement complètement intégré le système dans lequel nous vivons :

L'universitaire de New Delhi ou de Rio, de Montréal ou de Tokyo, de Boston ou du Caire, de Moscou ou d'Oslo n'a guère d'autre choix que d'adhérer à l'ordre cognitif et comportemental hégémonique de l'heure. À part quelques exceptions, pour ne pas dire quelques îlots gaulois, la communauté universitaire mondiale vibre à l'unisson aux notes harmonieuses d'un refrain mondialisé : il n'y a d'avenir que dans l'approfondissement de la logique accumulative au service du marché capitaliste ou dans le renforcement de la logique régulatrice imposée par le système de la démocratie représentative. En dehors des sentiers tracés par les principes de l'accumulation du capital et de la délégation du pouvoir, il ne semble point y avoir de salut ! (2000, p. 85).

Pour sa part, Jacques Pelletier met de l'avant l'idée selon laquelle les « intellectuels universitaires » ont une position quelque peu particulière dans nos sociétés et dans les rapports de domination qui façonnent celles-ci :

Les intellectuels universitaires ne se bornent pas, il faut le dire, à simplement mettre leurs idées au service du maintien de l'ordre social. Leur savoir et leur position sociale les placent, cela est vrai, du côté des privilégiés (des postes garantis mur à mur), mais ils ne sont qu'une fraction relativement dominée au sein de la classe dominante qui s'est construite sur l'économie, le marché et le savoir, classe située proche du sommet de la société à laquelle ils appartiennent. Les universitaires collaborent volontiers avec les dominants les plus riches et sont même souvent complaisants à leur égard, sans doute parce que ces strates dominantes et riches de la société, le plus souvent des industriels, leur



donnent l'impression de les faire participer à leur pouvoir (Pelletier apud BEAUDOIN-JOBIN et, al., 2014, p. 295).

Il en tire comme conclusion que les prises de position des chercheurs universitaires découlent de leur positionnement ambigu dans le monde social : "d'une part, ils appartiennent à l'élite relativement privilégiée et d'autre part ils sont dominés par les groupes économiques situés au sommet de leur catégorie socio-économique, groupes qui réclament de plus en plus, au nom même de l'efficacité, de diriger les institutions de savoir". (PELLETIER apud BEAUDOIN-JOBIN et, al., 2014, p. 295-296).

Sommes-nous véritablement incapables de nous extraire un tant soit peu d'une condition socioéconomique qui s'avère en effet un minimum confortable ? Ou tant en étant conscients des enjeux sociaux actuels, adoptons-nous plutôt une position individualiste en nous repliant sur notre propre espace personnel ? Hannah Arendt écrit : "Les hommes sont libres [...] aussi longtemps qu'ils agissent, ni avant ni après; en effet être libre et agir ne font qu'un" (1972, p. 198). Que faisons-nous de cette liberté ?

On le voit bien. Si l'intellectuel a bien pour objectif, comme le disait Jean-Paul Sartre, de se préoccuper de ce qui ne le regarde pas, l'institution universitaire nous incite plutôt, notamment à travers le développement de recherches financées à devenir des experts qui travaillent sur des objets très précis et des temporalités souvent très courtes. En conséquence, la place de l'intellectuel au sein des Universités serait bien de plus en plus marginalisée, ainsi que nous le craignons au début de ce texte.

## Références

ANDERSON, P. **Sur le marxisme occidental**. Paris: François Maspero, 1977.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES D'UNIVERSITÉ, ACPPU. **Almanach de l'enseignement postsecondaire 2012-2013**. Disponible sur: <http://www.caut.ca/pages.asp?page=442&lang=1&txtSearch=&nid=>. Dernière consultation : le 20 avril 2013.

AGLIETTA, M. **Régulation et crise du capitalisme**. Paris : Calmann-Lévy, 1976.

ARENDT, H. Qu'est-ce que la liberté ?. In: **La crise de la culture**. Paris : Folio, 1972, p. 186-222.

BEAUDOIN-JOBIN, C., A. FOURNIER, R. MILOT et F. TOLEDO ORTIZ. Repenser l'université de manière critique? Expériences d'engagement académique. Une table ronde. In: SOULIÈRE, M., K. GENTELET et G. COMAN (dirs.). **Visages contempo-**

**rains de la critique sociale. Réflexions croisées sur la résistance quotidienne.** Montréal : éditions de l'ACSALF, 2014, p. 237-260.

BOYER, R. **La théorie de la régulation, une analyse critique.** Paris : La Découverte, 1986.

CANADA, CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (CRSH). **Renforcer la culture d'innovation du Canada. Plan stratégique du CRSH 2013-2016.** Disponible sur: [http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/publications/strategic\\_plan\\_2013-16-plan\\_strategique\\_2013-2016\\_f.pdf](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/strategic_plan_2013-16-plan_strategique_2013-2016_f.pdf). Dernière consultation : le 20 juillet 2016, 2013.

CANADA, CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (CRSH). [http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/facts-faits/budget-fra.aspx](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/facts-faits/budget-fra.aspx), dernière consultation: le 20 juillet 2016, 2016a.

CANADA, CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (CRSH). **L'avancement du savoir pour façonner le Canada de demain. Susciter l'excellence, former des partenariats, établir des liens entre la recherche et les Canadiens. Plan stratégique du CRSH 2016-2020.** Disponible sur: [http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/publications/strategic-plan-strategique-2016-fra.pdf](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/strategic-plan-strategique-2016-fra.pdf). Dernière consultation : le 20 juillet 2016, 2016n.

CANADA, FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION. **En avant toute, rapport annuel 2014/15.** Disponible sur: <https://www.innovation.ca/fr/Ausujetde-laCFI/Publicationsetrapports/Rapportannuel>. Dernière consultation: le 20 juillet 2016, 2015.

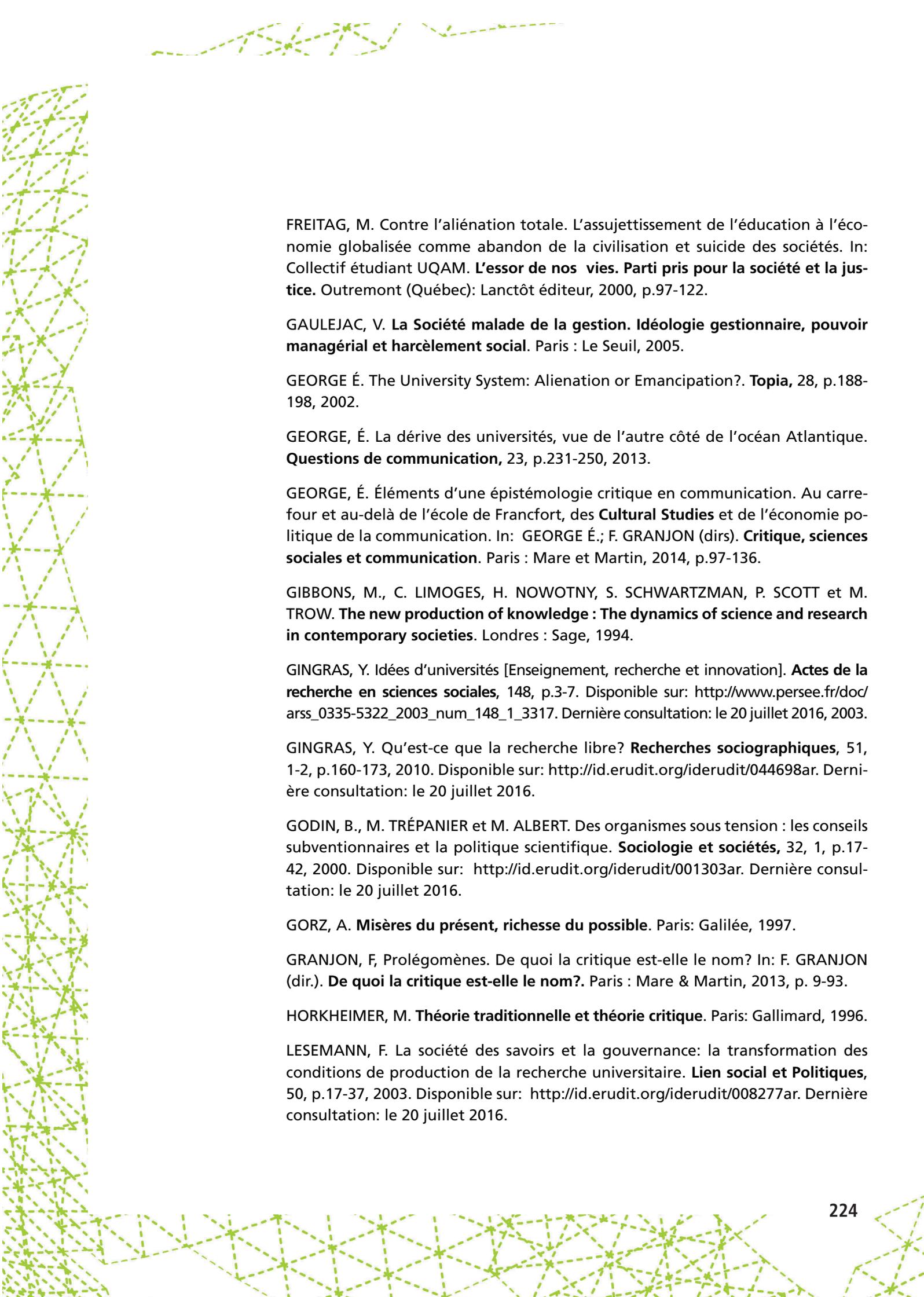
CANADA, INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. **Portefeuille de l'Innovation, Sciences et Développement économique.** Disponible sur: [http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h\\_00022.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_00022.html). Dernière consultation: le 20 juillet 2016, 2016.

ETZKOWITZ, H. Research Groups as quasi-Firms: the Invention of the Entrepreneurial University, **Research Policy**, 32, p.109-121, 2003.

FONTAN, J.-M. De l'intellectuel critique au professionnel de service, radioscopie de l'universitaire engagé. **Cahiers de recherche sociologique**, 34, p.79-97. Disponible sur: <http://id.erudit.org/iderudit/1002428ar>. Dernière consultation : le 20 juillet 2016, 2000.

FERRY, L. et A. RENAUT. **Philosophies de l'université.** Paris : Payot, 1979.

FOURNIER, M., Y. GINGRAS et M. CREUTZER. L'évaluation par les pairs et la définition légitime de la recherche. **Actes de la recherche en sciences sociales**, 1988 74, p.47-54. Disponible sur: [http://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1988\\_num\\_74\\_1\\_2433](http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1988_num_74_1_2433). Dernière consultation: le 20 juillet 2016.



FREITAG, M. Contre l'aliénation totale. L'assujettissement de l'éducation à l'économie globalisée comme abandon de la civilisation et suicide des sociétés. In: Collectif étudiant UQAM. **L'essor de nos vies. Parti pris pour la société et la justice**. Outremont (Québec): Lanctôt éditeur, 2000, p.97-122.

GAULEJAC, V. **La Société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social**. Paris : Le Seuil, 2005.

GEORGE É. The University System: Alienation or Emancipation?. **Topia**, 28, p.188-198, 2002.

GEORGE, É. La dérive des universités, vue de l'autre côté de l'océan Atlantique. **Questions de communication**, 23, p.231-250, 2013.

GEORGE, É. Éléments d'une épistémologie critique en communication. Au carrefour et au-delà de l'école de Francfort, des **Cultural Studies** et de l'économie politique de la communication. In: GEORGE É.; F. GRANJON (dirs). **Critique, sciences sociales et communication**. Paris : Mare et Martin, 2014, p.97-136.

GIBBONS, M., C. LIMOGES, H. NOWOTNY, S. SCHWARTZMAN, P. SCOTT et M. TROW. **The new production of knowledge : The dynamics of science and research in contemporary societies**. Londres : Sage, 1994.

GINGRAS, Y. Idées d'universités [Enseignement, recherche et innovation]. **Actes de la recherche en sciences sociales**, 148, p.3-7. Disponible sur: [http://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_2003\\_num\\_148\\_1\\_3317](http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2003_num_148_1_3317). Dernière consultation: le 20 juillet 2016, 2003.

GINGRAS, Y. Qu'est-ce que la recherche libre? **Recherches sociographiques**, 51, 1-2, p.160-173, 2010. Disponible sur: <http://id.erudit.org/iderudit/044698ar>. Dernière consultation: le 20 juillet 2016.

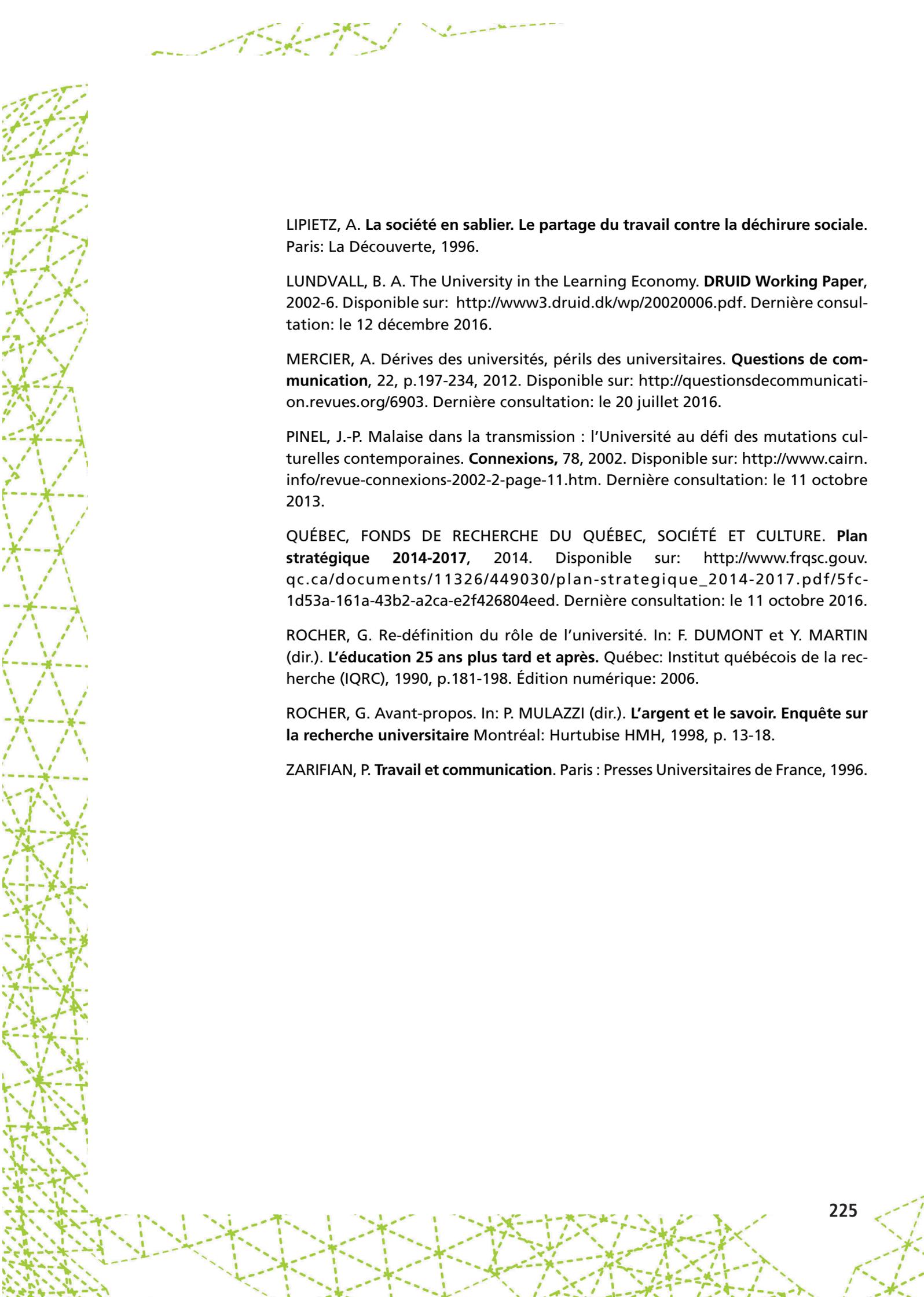
GODIN, B., M. TRÉPANIÉ et M. ALBERT. Des organismes sous tension : les conseils subventionnaires et la politique scientifique. **Sociologie et sociétés**, 32, 1, p.17-42, 2000. Disponible sur: <http://id.erudit.org/iderudit/001303ar>. Dernière consultation: le 20 juillet 2016.

GORZ, A. **Misères du présent, richesse du possible**. Paris: Galilée, 1997.

GRANJON, F. Prologomènes. De quoi la critique est-elle le nom? In: F. GRANJON (dir.). **De quoi la critique est-elle le nom?**. Paris : Mare & Martin, 2013, p. 9-93.

HORKHEIMER, M. **Théorie traditionnelle et théorie critique**. Paris: Gallimard, 1996.

LESEMANN, F. La société des savoirs et la gouvernance: la transformation des conditions de production de la recherche universitaire. **Lien social et Politiques**, 50, p.17-37, 2003. Disponible sur: <http://id.erudit.org/iderudit/008277ar>. Dernière consultation: le 20 juillet 2016.



LIPIETZ, A. **La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale.** Paris: La Découverte, 1996.

LUNDVALL, B. A. The University in the Learning Economy. **DRUID Working Paper**, 2002-6. Disponible sur: <http://www3.druid.dk/wp/20020006.pdf>. Dernière consultation: le 12 décembre 2016.

MERCIER, A. Dérives des universités, périls des universitaires. **Questions de communication**, 22, p.197-234, 2012. Disponible sur: <http://questionsdecommunication.revues.org/6903>. Dernière consultation: le 20 juillet 2016.

PINEL, J.-P. Malaise dans la transmission : l'Université au défi des mutations culturelles contemporaines. **Connexions**, 78, 2002. Disponible sur: <http://www.cairn.info/revue-connexions-2002-2-page-11.htm>. Dernière consultation: le 11 octobre 2013.

QUÉBEC, FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC, SOCIÉTÉ ET CULTURE. **Plan stratégique 2014-2017**, 2014. Disponible sur: [http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449030/plan-strategique\\_2014-2017.pdf/5fc-1d53a-161a-43b2-a2ca-e2f426804eed](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449030/plan-strategique_2014-2017.pdf/5fc-1d53a-161a-43b2-a2ca-e2f426804eed). Dernière consultation: le 11 octobre 2016.

ROCHER, G. Re-définition du rôle de l'université. In: F. DUMONT et Y. MARTIN (dir.). **L'éducation 25 ans plus tard et après.** Québec: Institut québécois de la recherche (IQRC), 1990, p.181-198. Édition numérique: 2006.

ROCHER, G. Avant-propos. In: P. MULAZZI (dir.). **L'argent et le savoir. Enquête sur la recherche universitaire** Montréal: Hurtubise HMH, 1998, p. 13-18.

ZARIFIAN, P. **Travail et communication.** Paris : Presses Universitaires de France, 1996.